



La Chronique de Carrouges

Page 1
Edito

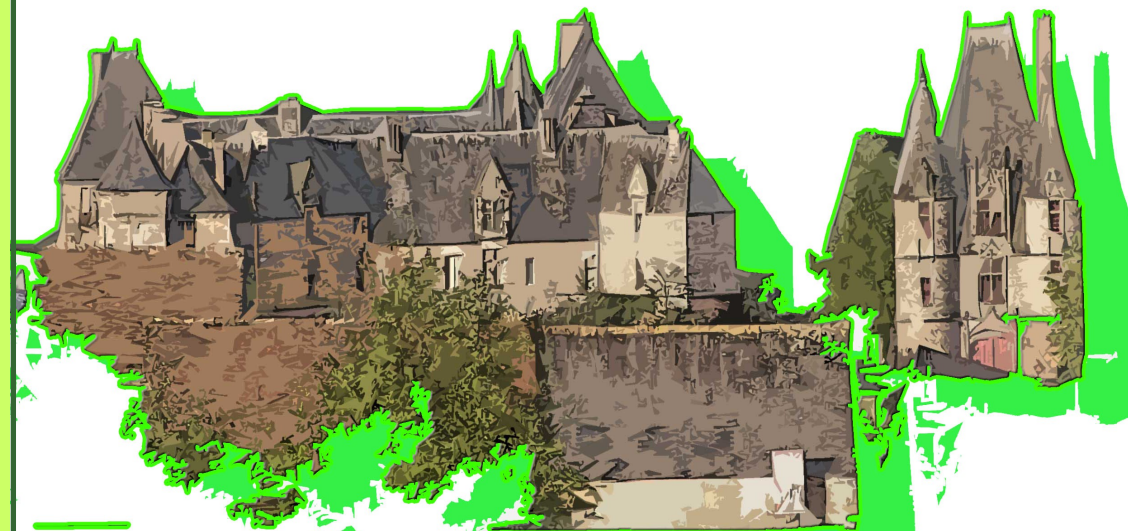
Pages 2 et 3
**Conseil
Municipal**

Page 4 à 7
**Histoire
Locale**

Pages 8 et 9
**Commerces
et Artisans**

Pages 10 et 11
**Animations
et État Civil**

Page 12
**Numéros
Utiles et Jeux**



Edito

Mes chers concitoyens, chers amis,

L'année 2016 terminée, l'heure de nouveaux défis a sonné. En ce tout début d'année, suite à la réunion de nos intercommunalités en une seule « la CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien », l'espoir est grand pour Carrouges de voir ses projets se réaliser et aussi d'assurer à notre territoire de demeurer un pôle attractif de vie et de développement.

En ce qui concerne les projets en cours la maison médicale va s'agrandir avec une extension qui était déjà prévue : 2 cabinets supplémentaires et une salle de réunion.

Deux médecins généralistes doivent en prendre possession en juillet et septembre. A noter qu'une ostéopathe Mme Hadj-Rabah exerce depuis janvier au sein de la maison médicale. Ce projet est vital et essentiel pour l'attractivité du bourg.

Dans les projets à venir et souhaités par le conseil municipal, le développement du Bourg de Carrouges avec 2 priorités : l'aménagement de l'axe Route de la Ferté - Rue du Docteur Tremblin pour une mise en sécurité des piétons et l'aménagement de la Place Leveneur. Nous avons aussi pour projet la rénovation/extension de la salle polyvalente. Beaucoup de travaux en perspective donc.

Dans ce numéro de la Chronique de Carrouges vous pourrez constater que des célébrités ont laissé l'empreinte de leur passage à Carrouges et leur nom à la postérité. Bienvenus aux nouveaux commerçants installés récemment Sébastien et Annick « Traiteur Charcuterie les 3 Baies » et à Paul Brionne fabricant concepteur de remorques le « JARL Normand ». Il me reste à vous souhaiter une très bonne et très belle année 2017 pleine de promesses.

J'émet enfin le souhait que 2017 année de changement vous donne espoir en l'avenir de Carrouges.

Amicalement.
Christian Thibouville

Précédemment, nous donnions un compte rendu détaillé de chaque séance du conseil; le dernier, paru dans notre Bulletin n° 23 de juillet, concernait la séance du 8 mars 2016. Depuis, il nous est apparu que pour une meilleure compréhension de la vie et du devenir de la commune, il est sans doute préférable de présenter pour chaque question une vue de l'évolution des problèmes et des solutions abordés lors des huit dernières séances (19 avril - 24 mai - 21 juin - 19 juillet - 12 septembre - 15 novembre - 6 décembre - 10 janvier) . Bien entendu, nous ne rapportons pas tous les détails, nous contentant de ce qui est susceptible d'intéresser un public assez large ; pour le reste, il est toujours possible de consulter à la mairie les procès-verbaux officiels. Nous suivrons, pour évoquer les diverses questions, le plan de l'ordre du jour commun à toutes les séances.

URBANISME

En ce qui concerne les demandes de certificats d'urbanisme (CU), nécessaires notamment pour la vente d'un immeuble, sept ont reçu un avis favorable et 2 un avis défavorable. Sur douze déclarations préalables (DP) déposées en vue d'obtenir un permis de construire ou une autorisation de travaux, onze (dont trois poses d'enseignes) ont été acceptées et une reportée dans l'attente de plans plus complets. Une autorisation d'aménagement du trottoir, pour mise en accessibilité aux personnes handicapée, a été accordée à l'agence " 61 Immobilier", place Leveneur.

Pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2007, le Conseil (24/05) entend M. LEGUEN, de "Habitat et Développement de l'Orne", présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette présentation fait naître plusieurs propositions : achat de terrains pour faire un circuit de randonnée autour de Carrouges ; revoir le terrain "Caraman Chimay", parcelle sur la VC 7; aménagement de l'aire de camping-car. La révision du PLU terminée, le plan a été arrêté, à l'unanimité du Conseil (10/01), pour être mis en application immédiatement. C'est le fruit d'un long travail, mené avec M. LE GUEN, qui a demandé plusieurs réunions avec les personnes associées de l'Etat, du département et des collectivités voisines concernées, ainsi que plusieurs réunions publiques (notamment les 19 avril et 30 juin). Ce plan, consultable en mairie ou sur internet, présente, outre le zonage des parcelles (naturelles, naturelles protégées, constructibles,...), le réaménagement du bourg, avec la remise en valeur de la place Leveneur et une circulation améliorée. A propos de ce dernier point, il a été à nouveau question du contournement Nord de Carrouges, qui permettrait d'interdire la traversée du bourg aux poids lourds : seul manque le financement, l'espace étant déjà réservé depuis plusieurs années. Le Conseil (12/09) invite les personnes qui le souhaiteraient, à présenter leurs projets pour l'aménagement du bourg.

FINANCES

VOTE DES QUATRE TAXES Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil (19/04) maintient les quatre taux des contributions directes: Taxe d'habitation : 12,22 - Taxe foncière : 10,04 & 11,5 - CFE : 11,19.

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS⁽¹⁾ :
Le Conseil (19/04) approuve

- le budget principal de la commune : 1 217 680€ (fonctionnement : 850 045€ ; investissement : 367 635€)
- les budgets annexes : Atelier relais : 38 869.72€ ; Maison médicale : 369 344.64€ ; Assainissement : 278 824.33€ ; Chauffage bois : 147 525.23€

UN EMPRUNT DE 150 000€ étant nécessaire (19/04) pour financer les travaux d'extension de la Maison Médicale, une demande a été faite auprès du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel. Après examen des deux propositions reçues, le conseil (06/12), décide à l'unanimité de retenir celle du Crédit Mutuel, à taux fixe, avec remboursement trimestriel, pour une durée de 7 ans.

POUR UN RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC d'une évacuation privée d'eaux usées, route de Ste Marguerite, le conseil (12/09) accepte à l'unanimité de prendre en charge la facture de l'entreprise (1974,60€ TTC), qui sera remboursée ultérieurement par le propriétaire, M. LETORRIELEC Jacques, conformément au règlement d'assainissement. Lors de la même séance, quatre titres correspondant à des loyers impayés sont admis en non-valeurs, trois ne sont pas admis.

INDEMNITES ET SUBVENTION DIVERSES

Pour les ateliers du "Carré Rouge", animés par Mme Françoise PACE et M. Léo BARON, porteurs de projets artistiques, notamment auprès des élèves des écoles (primaire public du secteur), le Conseil (21/06), à l'unanimité, accorde une subvention annuelle de 500€.

Le 12 septembre, il est rappelé en séance que, conformément à la délibération du 29 avril 2014, une enveloppe globale, égale à l'indemnité du Maire (31% de l'indice 1015), est répartie à parts égales entre les quatre adjoints et les conseillers délégués. Le même jour est rejetée, à l'unanimité, une demande de subvention émanant de l'ADMR.

Répondant à une demande de Mme Cécile DUBRULLE, dans le cadre de l'organisation du "Concours de nouvelles" lancé à l'occasion de la Guibray, le Conseil (15/11), à l'unanimité, accepte d'accorder une subvention, à concurrence du solde disponible sur les crédits de la Bibliothèque et dans la limite des 300€ sollicités. Cette subvention déjà demandée par Mme Maryvonne COUSIN (Conseil du 19/04) n'avait pas été prise en compte jusqu'alors.

Une subvention exceptionnelle de 254.50€ est attribuée par le Conseil (06/12) à l'Amicale des pompiers, pour l'achat de drapeaux.

Le Conseil (10/01), à l'unanimité moins une voix, autorise M. le Maire à mandater l'indemnité destinée à Mme BALERZY, nouveau comptable du Trésor Public, pour son aide apportée au Conseil municipal et sa participation à l'élaboration du budget.

OPERATIONS

MAISON MEDICALE

Le conseil (19/04) autorise M. le maire à déposer une annonce sur le journal « Actualité sociale hebdomadaire », ainsi qu'à la faculté de CAEN, pour signaler la vacance d'un poste de médecin. Informé de l'action menée par le conseil départemental pour faire venir un médecin sur la commune, et répondant à la demande de Mme OLIVEIRA sollicitant la mise à disposition d'un logement, le Conseil (21/06) propose un différé de loyer de 6 mois pour un contrat de 5ans, et envisage l'éventualité d'un partenariat avec l'hôpital d'Argentan.

Pour répondre à la demande de Mme ADJ-RABAH, ostéopathe désireuse d'exercer son activité sur la commune, le Conseil (12/09) décide qu'en attendant la fin des travaux d'extension de la Maison Médicale, elle pourra partager le local des infirmières. La sous-location sera permise par un avenant au bail signé en 2013 entre la commune et Mmes LEGENDRE et DUBOIS. Le Conseil confie aux agents communaux l'entretien extérieur de la Maison Médicale, notamment le nettoyage de la façade.

M. LORGEUX, maître d'œuvre, ayant fait parvenir le CCTP⁽²⁾ pour l'extension des locaux, le Conseil (15/11) autorise M. le Maire à lancer l'appel d'offres. Des points restent à préciser concernant le réseau de chaleur. Par ailleurs, afin d'encourager la venue de nouveaux médecins, le Conseil décide d'accorder, pour les premiers six mois d'installation, la gratuité du local professionnel et du logement dans l'un des pavillons vacants de la gendarmerie.

Suite à l'appel d'offres lancé pour le recrutement d'un coordonnateur SPS ⁽³⁾des travaux, le Conseil (06/12) retient à l'unanimité le moins disant des trois devis reçus (1680.00€ Ht), provenant de la société QUALICONSULT d'Argentan.

Pour éviter le désert médical qui menace, notamment avec le départ du Dr LAIR prévu pour fin avril, le Conseil (10/01), à l'unanimité, confirme la délibération du 15/11.

CHAUFFERIE BOIS

Des deux tarifs qui lui sont présentés concernant la fourniture de plaquettes sèches pour la chaufferie bois, le Conseil (10/01) retient le moins disant, celui de l'entreprise BIOCOMBUSTIBLE, de Fleury s/ Orne : 101.21€ Ht la tonne pour la période du 1er janvier au 31 mars 2017. Pour le chauffage de la Maison de retraite, une réduction de 25% est accordée pour les deux prochains trimestres.

ASSAINISSEMENT

Pour la réalisation de branchements route de Ste Marguerite et rue St Martin, le Conseil (19/04) retient, après appel d'offres, l'entreprise LE CLERCH, d'Arçonnay. Il ne donne pas suite à la demande de M. LE TORRIELEC Jacques qui sollicite la prise en charge de la moitié des travaux, ceux-ci étant, selon le règlement, à la charge du propriétaire.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, ainsi que le tarif 2017, sont approuvés par le Conseil le 21/06.

GENDARMERIE

Les lieux étant libérés depuis le 1er juillet, le Conseil (12/09) demande un diagnostic amiante dans la partie administrative des locaux, avant d'entreprendre des travaux. Parmi les devis présentés, c'est celui de la société ALLO DIAGNOSTIC, de Sées, moins-disant, qui est retenu.

En vue d'une possibilité de vente, le Conseil (10/01) demande, après l'estimation des Domaines, l'avis de différents professionnels pour estimer la valeur du bâtiment principal (anciens bureaux). M. RAMAGE est chargé du dossier.

(1) : les tableaux détaillés de ces budgets peuvent être consultés en mairie.

(2) : Cahiers des Clauses Techniques et Particulières.

(3) : Sécurité et Protection de la santé.

BATIMENTS COMMUNAUX

ANCIENNE PERCEPTION

Le Conseil (19/04) demande le dépôt d'une annonce auprès des agences immobilières pour vendre le logement de la rue Ste Marguerite installé à la place de l'ancienne perception. Mise à prix fixée à 90 000€. Un diagnostic parasitaire "mérule" sera commandé (12/09), mais les deux devis reçus, non satisfaisants, sont à revoir (15/11).

ATELIER ROUTE D'ARGENTAN

Départ de M. Mathieu ROLET, entreprise Staff Auto: le Conseil (21/06) confirme ses décisions antérieures (19/04 et 24/05) de ne procéder à aucune annulation de loyer dû. M. ROLET s'est engagé à quitter les lieux au 30 novembre 2016, le nettoyage devant être assuré plus tard par des entreprises spécialisées (15/11). Un état des lieux sera établi à la remise des clefs.

Par courriel du 31 octobre, MM. BACLE et EHANNO se déclarent intéressés par une reprise éventuelle des locaux, à condition que des améliorations soient apportées, aux extérieurs et au bâtiment, notamment en ce qui concerne la sécurité. Le Conseil (15/11) prend en compte ces demandes, mais ne s'engage pas pour le moment. L'idée d'un échange possible des locaux avec la SARL NORMAND, locataire de MOTO BIKE 61, route de La Ferté-Macé, est avancée : la question reste à poser. Lors de la séance du 06/12, la demande de MM. BACLE et EHANNO reçoit un avis favorable et divers travaux sont envisagés : un devis de l'entreprise DISTRICO pour la clôture, d'un montant de 1921.45 € TTC, est accepté, et un portail précédemment utilisé par l'entreprise ROUZIER, voie à la Dame, sera démonté et déplacé. Le 10/01, le Conseil, à l'unanimité, autorise la location du local, moyennant un loyer de 375.00€ HT. Il émet un avis favorable au renforcement d'ampérage de l'installation électrique demandé par M. EHANNO, à condition que les frais soient pris en charge par ce dernier. Suite à un contrôle de la SOCOTEC, une remise en ordre du réseau électrique sera opérée (12/09).

ECOLE

Pour le remplacement d'une porte de secours à l'école maternelle, le Conseil (12/09) accepte le devis de SMA d'un montant de 2052.00€ TTC. Lors de la séance du 15/11, sont soulevées plusieurs questions concernant l'entretien des écoles (cours, entretien des locaux, thermostats, toilettes, carreau cassé, eau stagnant sur le toit de l'école maternelle et infiltrations). Sur le dernier point, il est demandé qu'un diagnostic soit fait par un professionnel. L'entreprise LETETRE Frères, de Pré-en-Pail, est contactée (06/12). Un devis est demandé pour la terrasse patio, un autre pour la partie shingle (10/01) et, pour le remplacement de la chaudière, c'est le devis de l'entreprise JARRY, de Ste Marguerite, qui est retenu comme étant le mieux-disant (6010,01€ HT).

EGLISE

Le chauffage restant insuffisant, un devis de l'entreprise SCF d'un montant de 2465.50€ TTC, pour la pose de deux panneaux rayonnants supplémentaires dans la nef, est approuvé par le Conseil (19/04)

MAIRIE

Le Conseil (19/04) autorise que l'on repeigne les bureaux. Les radiateurs de la salle du Conseil ne chauffant plus, un devis sera demandé à des électriciens (06/12)

DIVERS

AVENIR DE L'ECOLE

Un courrier de l'Inspection Académique attirant l'attention sur les risques de fermeture d'une classe à l'école primaire, au vu des effectifs de rentrée dans les trois prochaines années, le Conseil (06/12) demande que tout soit mis en œuvre pour éviter cette situation.

CONTRAT EMPLOI AVENIR M. DUROY

Anthony terminant son stage à la mission sociale d'insertion le 16 septembre, le Conseil (12/09) décide la création d'un poste d'emploi avenir à compter du 1er octobre 2016, contrat renouvelable.

LOCATION DE SALLES

Le Conseil (12/09) autorise : - la location d'une salle de la mairie à la Maison de Coupigny pour permettre aux résidents de pratiquer des exercices sportifs - la mise à disposition gratuite d'une salle de la mairie pour l'association PHENIX qui intervient auprès des jeunes de moins de 26 ans pour faire de petits travaux chez les particuliers.

LOCAUX DE LA POSTE

Invité par M. le Maire à se prononcer sur un éventuel achat des locaux de la Poste mis en vente, le Conseil (19/04) émet un avis négatif, donnant la priorité à la restauration du presbytère.

CHATS ERRANTS

A la demande de Mme Sandrine FALK, le Conseil (19/04) revient sur l'errance de trop nombreux chats aux alentours de la Maison de Retraite, et demande qu'une convention soit signée avec M. BLARD, vétérinaire, pour une stérilisation des animaux errants.

MOBILITE ELECTRIQUE

Le Conseil (21/06) accepte l'adhésion de la commune à l'association "Normandie Mobilité Electrique", pour une cotisation annuelle de 200€.

CAMPING

Pour l'ouverture annuelle du camping, le Conseil (21/06) décide la création d'un poste d'agent non titulaire qui sera employé du 1er juillet au 31 août, à raison de 7 heures/semaine, pour l'accueil des campeurs, l'encaissement des prix de séjour et l'entretien des locaux.

REGISTRES D'ETAT CIVIL

Un devis de la société SEDI relatif à la restauration et à la numérisation des registres d'état civil est adopté par le Conseil (21/06) pour un montant de 1466€ HT.

FÊTE DU COCHON

En réponse à une demande de M. RENOUF, le Conseil (21/06) accepte le prêt du véhicule de la commune du 12 au 15 juillet, pour la fête du cochon.

VOIRIE

Le Conseil (21/06) demande la pose d'un panneau 30km/h au lotissement "Les Chalaines". Un arrêté prolongeant la subvention DETR⁽¹⁾(74 451€) allouée pour la réalisation des VRD⁽²⁾ de logements sociaux, le Conseil (06/12) demande que la partie de ce programme qui consiste à relier la voie à la Dame à l'avenue du Maréchal Leclerc soit comprise dans les projets pour le budget primitif 2017.

ECLAIRAGE PUBLIC

Certaines associations se plaignant de l'arrêt précoce de l'éclairage public quand elles organisent des manifestations à la salle polyvalente, le Conseil (06/12) décide qu'il sera désormais possible de prolonger l'éclairage avenue du Maréchal Leclerc, sur demande faite 48h à l'avance à la mairie.

INTERCOMMUNALITE

M. ERMESSENT informe le Conseil (24/05) qu'il a fait part au conseil communautaire de son désir de constitution de groupes de travail (environ 4 personnes de chaque CDC) en vue de déterminer les échelles de compétences (obligatoires, optionnelles et facultatives) avec les dates d'application, différentes selon les domaines d'intervention, de la future communauté.

Lors de la séance du 21/06, est présenté un compte rendu de la séance de travail du 14 juin associant les différents partenaires et portant sur les projets de statuts, sur les diverses compétences de la future communauté, ainsi que sur les finances des CDC du Pays Fertois et du Bocage Carrougien. Selon la loi NOTRE⁽³⁾ et le CGCT⁽⁴⁾, la commune dispose de 4 sièges de délégués au sein de la communauté devant être mise en place à compter du 1er janvier 2017. Considérant que Carrouges est la seule commune à fournir l'ensemble des services nécessaires à la population (sur le plan scolaire, commercial, médical, touristique...), le Conseil (19/07) sollicite un délégué supplémentaire.

L'envoi d'un courrier est décidé le 12/09, pour demander à la CDC que le siège social de la future communauté soit prévu à Carrouges, qui possède encore un bureau de poste, et pour proposer un lissage des différentes taxes dans un délai de 5 ans.

M. ERMESSENT, délégué à la CDC, fait le point devant le Conseil (15/11) sur le dossier ; deux questions, entre autres, restent à régler : le nom de la future CDC, l'avenir de la piscine de La Ferté-Macé. Il pose la question au Conseil : "Etes-vous d'accord de constituer une commune nouvelle d'environ 3200 habitants avec toutes les communes actuelles de la CDC et quelques autres communes (Joué du Bois, Lignéres-Orgères, ...). Etes-vous d'accord de solliciter les communes comme St Nicolas des Bois, Livaie, Fontenets les Louvets, St Ellier les Bois". A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à faire les démarches auprès de ces communes

Dans le cadre de la constitution du nouveau conseil communautaire, le Conseil (06/12) sollicite la place de 1er vice-président et approuve la candidature à ce poste de M. ERMESSENT.

(1) : Dotations d'Équipements des Territoires Ruraux.

(2) : Voirie et Réseaux Divers.

(3) : Loi du 17 août 2005 portant sur la Nouvelle Organisation des Territoires de la République.

(4) : Code Général des Collectivités Locales

La Rue du Docteur Tremblin



Louis TREMBLIN

Autrefois cette voie s'intitulait rue de Sées. Elle fut inaugurée le 25 mai 1954 par le nouveau maire M. Amelin, Conseiller général et ancien maire de Chahains, pour honorer la mémoire de son prédécesseur à la mairie de Carrouges et suppléant au conseil général.

Louis Alphonse TREMBLIN était né en 1881 à « La Sauvagère » près de La Ferté-Macé. Il était fils unique et son père était bourrelier. Il fit ses études secondaires au Petit Séminaire de La Ferté-Macé où il devint ami avec le futur père Bidart qui devint supérieur de l'école St François d'Alençon où ses fils feront leurs études. C'était un élève brillant qui entra sans difficulté à la Faculté de Médecine de Paris.

A Paris, Il rencontre la fille d'un pharmacien, Suzanne Radiguet, qu'il épouse en 1908, juste avant de s'embarquer pour le Sénégal.

Dans le Journal semi quotidien « Les Annales Coloniales » du Mardi 30 Avril 1912, on peut voir un article intitulé « Remise de la Rosette et palmes » à Tremblin (Louis-Alphonse), médecin de l'assistance médicale indigène à Louga (Sénégal).

En 1909, Il obtint un congé de trois mois pour accompagner sa femme Suzanne désirant rentrer à Paris pour accoucher de leur premier enfant, Christiane, de même en 1912 pour la naissance de Gilbert qui naîtra à Ecouché où s'installèrent ses parents. La santé de son épouse laissant à désirer, le docteur se résout à rester en France, malgré l'insistance de l'administrateur en chef des colonies William Merlaud-Ponty qui souhaitait le garder.

C'est là aussi que naîtra leur troisième enfant Jacques en 1914, juste avant la déclaration de guerre 14-18.

Le docteur part en première ligne et envoie sa femme avec ses 3 enfants à Chartres. Il sera Médecin Capitaine Major de la 9^e ambulance du 4^e corps d'Armée à Verdun. Il reviendra de cette guerre avec la Croix de Guerre, les palmes académiques et la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur qui lui sera remise dix ans plus tard : le 9 Décembre 1928 à Carrouges, lors d'une belle manifestation de sympathie.

De retour à Ecouche, il trouve son ancien poste de médecin occupé par un médecin Roumain. Son beau-père, qui, entre temps avait racheté « Le Café Fourneau » à Carrouges pour y faire une pharmacie, l'incita à venir le rejoindre afin de s'y installer, ce qu'il fit. La pharmacie en question fût rachetée par Mme de Lachienne, puis M. Bourgeois et plus tard par Mlle Montagnac et enfin par M. Tome, avant d'y accueillir un magasin de FLEURS tenu actuellement par Mme Danjou

Peu de temps après, en 1922, naissait cette fois-ci à Carrouges, le quatrième enfant du couple, Jean, qui y deviendra « Inséminateur » ainsi que « Maire » comme son père de 1984 à 1989. Un cinquième enfant verra le jour en 1925, la benjamine de la famille prénommée Ginette. Il habitait déjà au 11 de cette rue de Sées, l'ancienne demeure de M. Victor Simon, marchand de chevaux de son état qui fut Maire de Carrouges par intérim, en 1907.

Cette année 1925, le Dr Tremblin devint membre de la société historique de l'Orne, au côté du Vicomte Le Veneur, de Jouanne l'Archiviste départementale et de notre historien local Xavier Rousseau.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, l'estime unanime de la population l'appela à présider aux destinées de la commune. En Mai de cette même année, il sera élu Maire de Carrouges au 1^{er} tour. Il sera réélu à maintes reprises et décédera au cours de son 5^e mandat à la fin Mai 1952.

Parallèlement à ce mandat, il fut élu délégué sénatorial de l'Arrondissement d'Alençon-Est, le 7 Octobre 1927 et nommé Médecin-Inspecteur du Conseil Général en 1931. Puis le 10 Octobre 1934, il fût élu à une large majorité, Conseiller d'arrondissement. Il assuma aussi la Présidence du syndicat d'électrification dès le 6 septembre 1927.

Pendant les jours sombres de la seconde guerre mondiale, il fut le vigilant gardien de la sécurité de ses concitoyens et évita à la commune le stationnement des troupes allemandes et de nombreuses réquisitions, grâce à son esprit d'à propos. Il prit le risque de profiter de sa situation de docteur médecin pour signaler à l'occupant des contaminations possibles par des maladies suspectes. Par ailleurs, la médaille d'argent pour 20 années de soins gratuits à la gendarmerie lui fut décernée le 3 Novembre 1939,

Dix ans plus tard, le dimanche 22 Mai 1949, le Dr Tremblin rendra hommage à tous ces valeureux soldats en faisant l'inauguration de l'avenue du Général Leclerc, libérateur de la région. Ce même jour eut lieu aussi l'inauguration de l'ancienne place des Halles, qui fut baptisée « place du Gal Le veneur » du nom du premier magistrat qu'ait élu Carrouges après la Révolution.

Malheureusement, deux ans après, alors qu'il venait tout juste de cesser sa délicate et fatigante tâche de médecin, contraint par un cancer qui le rongait, sa mort prématurée ne lui permit pas de voir son projet de reconstruction des écoles aboutir.

D'un dévouement constant à ses patients et sans jamais faillir à son devoir et à ses engagements, il assuma pendant trente ans ses mandatures avec bon sens, clairvoyance et justice, ne songeant qu'au bien-être de ses concitoyens sans en tirer aucun revenu. Lors de l'inauguration de la dite rue du Dr Tremblin le 25 Mai 1954, M. Emile Amelin dira « *Lorsque parcourant cette rue, vous lirez le nom de cet homme de cœur sur la façade d'une maison, ayez pour lui une pensée émue et reconnaissante* ». Cet article contribuera peut-être à prolonger ce souhait dans le cœur des habitants actuels de Carrouges.



Début de l'ancienne rue de Sées



Jean HATTET

mérite.

Après ces années mouvementées, M. Hattet ne voulut pas reprendre son activité première qu'il trouvait trop monotone. Il voulait avant tout aider à la reconstruction du pays. Il se chargea d'approvisionner les Parisiens avec les produits des fromageries et laiteries ornaïses en particulier la « Laiterie Marguerite » de Saint-Sauveur-de-Carrouges qui employait 30 ouvriers et la laiterie Hutin de Condé-sur-Sarthe. Il s'est donc converti au camion réfrigéré, doté, à l'époque, de pains de glace aérés par un ventilateur. Il quitta Carrouges pour Lonrai, où, en 1985, son fils Jean-Claude, alors technicien dans le bâtiment depuis plus de vingt ans, reprit l'entreprise familiale qui comptait quatre salariés.

A sa retraite, il devint président départemental de la fédération des Transports routiers. Œuvrant également au sein de la CCI d'Alençon, il en fut le secrétaire, de 1983 à 1988.

Homme « très actif », il s'était également investi au sein du conseil de prud'hommes, de l'Urssaf et de l'office de tourisme. Il s'est éteint il y a 3 ans, dans sa 93^e année.

La maison qu'il habitait à Carrouges appartenait à la famille de Céline Granger, la grand-mère de l'acteur de « Cape et d'épée », comédien de la Comédie Française Michel Le Royer, qui y passa le meilleur de sa jeunesse. Ce dernier raconte, qu'avec son frère, ils s'amusaient à mettre en boule les vieilles filles d'en face, en envoyant des petits cailloux contre les vitres des fenêtres situées juste avant l'« **Hôtel du cheval blanc** », peintes en vert à l'heure actuelle. Annick Puech y fait « chambres d'hôtes ». Avant elle, c'était Mme Bastet et son frère qui faisait hôtel mais d'antan, dans les années 1870, l'auberge était tenue par Auguste Pichonnier. Son fils l'a repris avant de venir s'installer en face du Crédit Agricole, là où se trouve aujourd'hui l'étude du notaire Hervé Nadolski qui a remplacé l'ancien « Café du midi », tenu en 1905 par A. Lebouc dont l'enseigne était à l'époque « Hôtel Le Petit St Pierre ».



Ancien Hôtel du Petit St Pierre

Dans des temps plus reculés, au début de cette même rue, côté impair, dans le prolongement du café tabac tenu par la **famille Appert** couvreur, rue des Halles, la maison d'Amelin Charron faisait le coin avec la rue de Sées. En suivant, se trouvait la maison de **Jean Hattet** qui fut d'abord droguiste à Alençon, chez Tremblin-Desnoyer, rue aux Sieurs. Ça n'existe plus. Il y créa, le 15 Novembre 1944, l'entreprise de transports qui porta son nom.

Engagé volontaire pendant la guerre 39/45, il vécut dans la clandestinité et se distingua pour son action de Résistant qui lui valut d'être fait chevalier de l'Ordre national du



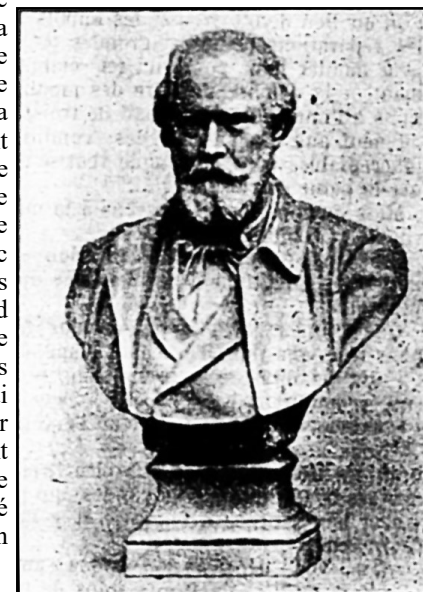
Jonction avec la rue de Ste Marguerite

Là où demeure actuellement la famille de Mme Coulbault, assistante maternelle, se trouvait les fameuses victimes des lancés de graviers : les demoiselles Biaury dont l'une d'elle, modiste, donnait aussi des cours de théâtre et d'harmonium aux enfants de la commune. La maison jouxtait « **l'Epicerie Mercerie LECOQ-Appert** » qui vendait de « l'eau de vie à emporter » voit-on indiqué sur la devanture de la porte. L'immeuble ainsi que celui qui précédait appartenait au Dr Delivet.

C'est dans la demeure située juste après ladite « Auberge du cheval blanc » que vit le jour, dans une famille nombreuse, celle de Gaspar Anger, marchand de bestiaux, le 17 Septembre 1836, trois ans après le décès du Général Le veneur, « **Théophile Edouard Louis Anger** ». Après son certificat d'études obtenu à l'école de garçons de Carrouges, il part faire des études humanitaires au Grand Séminaire de Flers, au terme desquelles il décide de faire Médecine et monte à Paris. C'est l'époque de gloire du Second-Empire, avec l'éclat de sa réussite économique, de son rayonnement international et de ses fêtes impériales. Notre Théophile, lui, a du mal à joindre les deux bouts avec sa modeste bourse, mais il bâche et décroche à 22 ans l'internat des Hôpitaux de Paris en 1862. Il veut devenir chirurgien et fait de brillantes études qui attirent sur lui l'attention du plus éminent de ses maîtres : le chirurgien de l'Empereur, Nélaton, célèbre pour sa sonde et pour avoir opéré Garibaldi.

C'est lui qui désigna Théophile Anger pour faire l'autopsie du maréchal Niel et pour accompagner à Metz et à Sedan, l'empereur Napoléon III qui souffrait de douloureuses crises vésicales urinaires rapprochées.

Le 2 septembre, après l'abdication de l'Empereur, Théophile rentre à Paris où les murs sont déjà couverts de la proclamation républicaine de Favre, Ferry, Gambetta et du Gal Trochu. Le docteur se met au service du Gouvernement de la défense nationale et, durant tout le siège de Paris, dirige l'ambulance Hertford, une ambulance internationale privée de 3 véhicules avec litière pour blessés graves qu'avait créée Sir Richard Wallace. Ce fut une source de conflits avec les médecins militaires qui lui reprochaient de ramasser trop de blessés. Pourtant c'est sur le champ de bataille qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.



Théophile ANGER

La Rue du Docteur Tremblin

En 1872, il devient chirurgien des hôpitaux de Paris. C'est la période la plus brillante de sa carrière. On disait de lui que c'était le meilleur élève de Nélaton. Suite aux soucis de l'Empereur, il s'appliqua à imaginer une instrumentation spéciale pour retirer de gros calculs de la vessie. Il créa aussi un procédé opératoire pour soigner l'ongle incarné et pour traiter des kystes à contenu muqueux.

En 1882, cette brillante carrière scientifique et chirurgicale qui s'annonçait pleine d'éclat fut malheureusement enrayée par de gros ennuis de santé. Théophile fut contraint de prendre un long repos. Comme si ça ne suffisait pas, alors qu'il se remettait enfin, un grave accident le priva momentanément de son bras droit. Le coup était dur mais il ne s'avoua pas vaincu et se rétablit. Il garda une gêne au coude qui l'invalidait mais courageux et résigné, il reprit du service à l'hôpital Beaujon Après avoir été chirurgien de différents hôpitaux, soigné les plus grands, l'Empereur, Mac-Mahon, Niel dont il fit l'autopsie, écrit divers rapports et thèses médicales et chirurgicales, il prend en 1899 une retraite méritée durant laquelle il sera appelé à présider la société nationale de chirurgie

A partir de ce moment, le dr Anger organisera sa vie en se rendant utile à tous, aux siens et à ses amis, jusqu'à sa mort survenue le 5 mai 1913. Et là, simplement, il partira une dernière fois pour Carouges dans son cercueil sur lequel brillait seulement une croix de chevalier : celle qu'il avait reçue de Vinoy en 1871, pour faits de guerre, au plateau d'Avron; Derrière lui marchaient deux brillants officiers, ses enfants : le Lieutenant de Vaisseau Jacques Anger et le colonel Détrie son gendre.

Dans son testament il écrira : « Comme mon vénéré maître Nélaton le disait, « Ne faites pas de bruit, mais faites du bien ». Toute ma vie, je me suis efforcé de mettre en pratique ce conseil et je crois y avoir réussi ». La population de Carouges lui édifia un buste en novembre 1913, et une fête en son honneur fut organisée le dimanche 12 juillet pour inaugurer son installation sur la place des Halles. Le même jour, le drapeau de la 195^e section des Vétérans des armées de terre et du 4^e MER de Carouges, sera solennellement remis à la Section de Carouges en présence des autorités et des sections de vétérans de la guerre de 1870. Le buste disparaîtra pendant la seconde guerre mondiale, fondu par les Allemands. Le socle restant ne sera retiré qu'en 1952.

C'est à Marthe Athénaisienne ANGER, sœur de Théophile et épouse de M Henri Huet DESAUNAY, avocat à la Cour d'Appel de Paris, que revint les biens de la famille, à savoir la ferme et ses dépendances dont faisait partie la petite maison aux volets rouges ainsi que celle où naquit notre bon docteur et où demeure Mme Sauvage.



Rue de Sées

De son vivant, quand il venait voir les siens à Carouges, Théophile aimait retrouver son ami et voisin, le docteur Le Royer, son vieux camarade d'enfance et de jeunesse (son aîné de sept ans) dont on conserve un respectueux et reconnaissant souvenir.

En effet, le docteur **Louis Pierre Toussaint Le Royer**, était né le 1er novembre 1828 ; Il fit ses études de médecine à Paris et écrit une thèse sur la goutte en 1857 pour décrocher son internat. Il

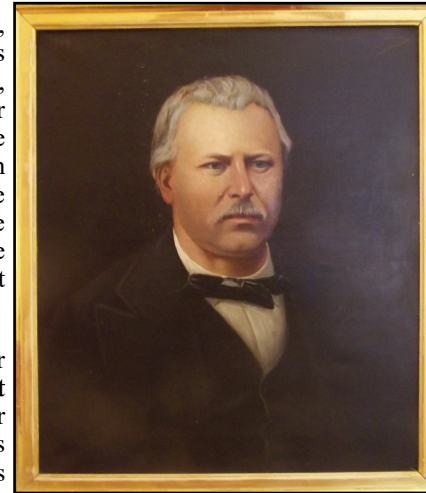
reviendra exercer la Médecine à Carouges, une fois son doctorat obtenu. Il fut élu Conseiller Général en 1871 mais démissionna l'année d'après. Il fut élu suppléant du juge de paix et vice-président du Comice Agricole du même Canton en 1876 et réélu conseiller général le 12 août 1883 puis en 1889, 1895, 1901 et jusqu'en 1907. Il fut aussi élu Maire de la commune en mai 1896 mais se démit de ses fonctions, par trop incompatibles avec son métier, à la fin Juillet.

Il légua à la commune, sur les désirs et en souvenir de feu sa femme, Blanche Hélène Dromer, décédée en juin 1902, et de sa fille Hélène Marie-Claire, décédée en Juin 1898 à 25 ans, « sa maison avec sa cour et son jardin, sise rue de Sées, l'actuelle rue du Dr Tremblin, pour y fonder un « **Hospice de vieillards** ». Pour ce faire, il avait vendu une belle ferme en Mayenne et des champs autour de Carouges. Théophile Anger, par une souscription fort généreuse, accorda son concours à cette belle œuvre de bienfaisance, création qui fut autorisée le 4 juillet 1906 et qui est devenu la Maison de Retraite EHPAD.

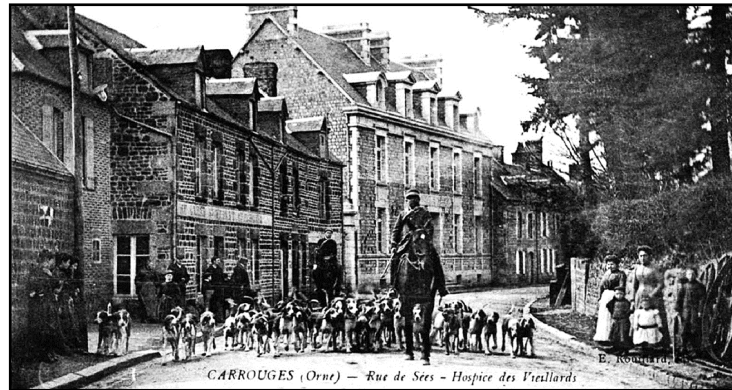
Le Directeur de l'époque était M Alban Gauthier et la Directrice : Mlle Maria Ripaux, décédée en 1924, la tante de Guesdon Madeleine et Marguerite veuve Prévile, toutes deux couturières, (photo ci-dessus), qui y gagnèrent de ce fait le droit de finir leurs jours gratuitement dans cette établissement. Elles nous racontent dans un mémorandum sur le bourg de Carouges, que chaque année, le jour de l'Ascension « la fanfare venait faire un concert dans le parc ». C'était Anna Ernoult, la grand-tante d'Ernest Gesbert qui était la cuisinière de cette grande maison.

Depuis sa création, cet établissement a bien grandi. Il s'est étendu jusqu'à la rue Albert Louvel en englobant l'ancienne perception ainsi que le Café « **Au Grand Saint Hubert** » qui faisait le coin de la rue et que tiendra, sous l'enseigne « **La Croix verte** » Mme Daligault, la mère de Henriette Tremblin, épouse de Jean. Il a été démoli lorsqu'ils ont agrandi la Maison de Reraite en 1965 et la mère d'Henriette a été reprendre le café qui se trouvait là où habite la famille Desmonts

Depuis, des aménagements intérieurs ainsi qu'extérieurs ont été faits pour le bien-être des pensionnaires.



Docteur Louis Pierre LE ROYER



Maison de retraite (arrière-plan)

Elle fut rebaptisée « **Palais des Aînés** » le 1^{er} Juin 2010 par le maire et médecin coordinateur, Eugène-Loïc Ermessent. Pour trouver ce nouveau nom, un concours d'idées avait été lancé auprès des résidents eux-mêmes par l'équipe de la Directrice, Mme Colette Adam. Cette dernière a été faite « Chevalier dans l'ordre national du Mérite » par Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, ancien ministre. L'équipe compte plus de 80 membres : animatrices, administratifs, personnel soignant, agents de service, cuisiniers... principalement originaires du bocage carrougien, ce qui fait de la maison de retraite le premier employeur de la commune.

Depuis lors, une unité spéciale de Vie pour Adultes Handicapés Vieillissants pouvant accueillir 18 personnes, a ouvert en 2007. Baptisée « **La Maison de Coupigny** » elle est située en face du Palais des Aînés, en limite du lotissement du Verger qui s'étend jusqu'au bord du bois de la Tonnelière.

En 2011, la commune édifie une Maison Médicale avec chaufferie bois sur le terrain situé entre elle et la ferme Clouet anciennement exploitée par Louis Martin. L'inauguration eut lieu le samedi 14 avril 2012, en présence des sénateurs Goulet et Lenoir, du député Y. Deniaud, du conseiller régional B. Deniaud - fils du précédent et de la conseillère générale M. Oliveira.

Ce fut l'occasion pour le maire E.L. Ermessent de retracer l'histoire de cette belle réalisation qui regroupe, à côté de la pharmacie, deux cabinets de médecins généralistes, des cabinets de gynécologie, de kinésithérapie et deux cabinets d'infirmières. Par ailleurs, un Centre d'Accueil de jour pour personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés est venu compléter les services de cette grande maison. Dénommée « **La Maison des Sens** » elle est située rue Albert Louvel. C'est la rue qui relie celle du docteur Tremblin à l'avenue du Mal Leclerc en face de l'entrée du Groupe scolaire.

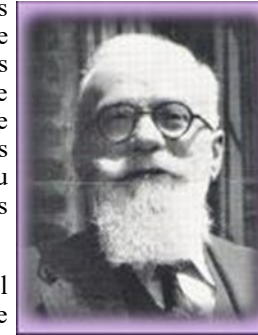
Cette rue fut inaugurée sous le mandat du maire Maxime Ménard, le 20 Juillet 1965 et baptisée « **rue Albert Louvel** » en souvenir de ce Pâtissier sur la place des halles de Carrouges, adjoint au maire et ami de Henri Delivet qui fut en charge dudit dossier du groupe scolaire. Grand mutilé de guerre, chevalier de la légion d'honneur, médaillé militaire, officier d'académie, il siégeait au Conseil Municipal depuis 1935. Il décéda 2 semaines avant cette inauguration, le 06 Juillet 1965.



Albert LOUVEL

C'est en face de l'entrée de ce « Palais des Aînés » qu'**Henri Delivet** vit le jour, le 12 février 1884. Son père, né en 1849, fut engagé volontaire pendant la guerre de 1870 et décoré de la croix de guerre. Diplômé de l'école Vétérinaire d'Alfort, il s'était installé à Carrouges en 1873 et exerça jusqu'en 1911, deux ans avant de décéder.

Son fils, le jeune Henri, fit ses études primaires à l'école de garçons de Carrouges. Après son certificat d'études obtenu en 1895, il obtint son BAC au lycée d' Alençon en 1902 avec la médaille d'honneur du lycée auquel il restera très attaché puisqu'il sera membre actif du bureau du groupe parisien des anciens élèves du lycée.



Henri DELIVET

Après ses études secondaires il s'inscrit en prépa à la Faculté de Médecine où il fut admis en 1903. Reçu à l'Externat des hôpitaux de Paris avec la médaille de bronze de l'Assistance publique, il prépare les Internats. Il fut reçu au concours en 1910 et s'oriente pendant les 4 années suivantes vers la chirurgie pour laquelle il avait une véritable vocation.

Quand éclate la 1^{ère} guerre mondiale, il n'a pas achevé son internat. Il est mobilisé comme médecin auxiliaire au groupe de brancardiers de la 7^e Division et au 103^e régiment d'infanterie. Nommé médecin aide-état major en juin 1915, il se consacre aux grands blessés.

Chirurgien aux Armées, affecté sur le front dans les automobiles chirurgicales, il connut l'expérience particulièrement dure des " Autochirs " où toutes les interventions se faisaient en urgence. Le 20 Octobre 1916, M. Delivet recevait le prix de guerre.

De retour à la vie civile, il termine sa dernière année d'Internat, soutient avec succès sa thèse de doctorat en médecine et installe son cabinet à PARIS, tout en étant de 1922 à 1924, assistant de la consultation de chirurgie de l'hôpital Saint Antoine. Il devient membre de la société des chirurgiens de Paris et fut nommé chef du service d'Urologie à l'hôpital de Courbevoie.

Quand éclate la 2^e guerre mondiale, en Septembre 1939, Henri Delivet, âgé de 55 ans décide de s'engagé volontaire. Il fut affecté comme médecin capitaine au service de santé de la IV^{ème} légion militaire et nommé par le médecin général Jullien, chef de service chirurgical à l'hôpital du Mans qui se trouvait submergé de grands blessés après l'offensive allemande du 10 mai 1940.

Nommés Chevalier de la légion d'honneur en 1935 et Officier en 1950 au titre du Ministère de la Santé publique et en 1953, le maire de Courbevoie lui remettait la médaille d'or de la ville en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la population pendant trente ans comme chirurgien de l'hôpital communal.

Henri Delivet consacrait chaque été à Carrouges les rares moments de détente que lui laissait son activité de chirurgien. Il apporta son appui au docteur Tremblin dans son projet d'installation du réseau d'adduction d'eau en 1939. Puis, après la guerre la reconstruction du groupe scolaire gravement endommagé lors d'un bombardement en août 1944 (c'est ce groupe scolaire qui portera son nom quelques années plus tard). Henri Delivet fut atteint par la maladie à Carrouges en mai 1953, après avoir assisté à une réunion de l'Association des Anciens Elèves du Lycée D'Alençon. Il décéda deux mois plus tard, le 7 Juillet et fut inhumé dans la sépulture familiale.

Ainsi se termine notre visite historique du bourg de Carrouges.

Maryvonne COUSIN
avec l'assistance de Josette REBEL

Sylvie et Christian DAVY s'en vont



Le 3 juin 1990, jour de leur anniversaire de mariage, 1 an, Sylvie et Christian DAVY s'installaient à Carrouges. Originaires du sud Manche, ils n'envisagent pas de rester plus de 2 ans, « *juste histoire de se faire la main* »...ils resteront 26 ans !

Il faut dire que l'enthousiasme de leur jeunesse les pousse en avant : ils développent la cuisine à emporter en plus de la charcuterie puis se lancent dans l'activité traiteur.

En 1991, Noémie, leur fille naît. Sylvie et Christian ne pensent plus qu'à une chose : lui installer un nid douillet. Ils achètent la maison, transforment et agrandissent le magasin...il n'est plus question de départ.

En 1995, c'est au tour de Valentin, leur fils, de pointer son nez. Sylvie et Christian se sentent désormais Carrougiens, ils participent activement à la vie du bourg (comité d'animation, école...) et sont entourés de nombreux amis « *c'est pour nous une seconde famille* ».

Le commerce va bon train, Sylvie s'occupe de la vente et de l'administratif, Christian de la fabrication « un vrai binôme ». Désireux d'aller toujours de l'avant, Christian participe à des concours et devient tour à tour Champion de France de la Terrine de Campagne et de la Saucisse à Griller, reçoit le 1^{er} Grand Prix d'Excellence de l'Andouille Fumée, Prix d'Excellence et Médaille d'Argent pour la Tripe à la Mode de Caen, Prix d'Honneur pour le Saumon Fumé...

« *Nous quittons Carrouges pour d'autres projets mais nous gardons des attaches. On ne balaye pas 26 ans comme ça ! Carrouges c'est notre jeunesse ! Nous aurons la nostalgie du contact avec nos clients et regretterons notre rue où tout était prétexte à se retrouver et à faire la fête. Nous souhaitons bonne route à Sébastien et Annick* ».

Concepteur de remorques à la demande



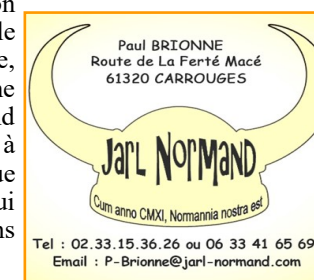
Le jarl (prononcé « yarl ») est, en langue scandinave, l'équivalent de chef d'un endroit, (d'où l'anglais « earl », traduction française de « comte »). En France, le descendant le plus célèbre du jarl viking Rollon, c'est Guillaume Le Conquérant. C'est l'image de ce que représentaient ces hommes forts, vaillants et robustes que Paul Brionne, ce jeune entrepreneur installé à la sortie de Carrouges, a voulu mettre en avant en baptisant son entreprise « JARL NORMAND » et c'est dans cet esprit « à la normande » qu'il conçoit ses remorques construites à la demande, précise-t-il.

Normand, il l'est et le revendique haut et fort. Et le caractère rigoureux du climat de Carrouges a compté dans son choix de notre bourg pour s'installer en Juillet 2016. « J'aime les hivers bien froids comme en ce moment et les étés biens chauds aussi. D'ailleurs, nous habitons encore à Montmerrei mais, mes enfants, des triplés, sont déjà scolarisés, en maternelle, à l'école du Sacré-Cœur. Avec mon épouse, qui travaille à Pré-en-Pail, nous aimerions bien faire construire aux abords de mon entreprise ».

Paul est originaire de La Ferté-Macé. Il y a fait une partie de ses études qu'il poursuit avec un DUT à Cherbourg puis il a travaillé en tant qu'ingénieur de maintenance chez MPO - UK à Londres, entreprise qui assurait toutes sortes de prestations de pressage et de duplication de CDs et de DVDs, et où il a fait valoir ses compétences jusqu'en Irlande. Puis il est entré dans l'entreprise Cornu, à Mortrée, laquelle exerce l'activité de carrossage de camions et notamment le montage de grue sur semi-remorques ou porteurs à destination des exploitants forestiers ou des services de ramassage des déchets.

Fin 2007, il devient responsable technique de l'usine d'agro alimentaire « ARIAKE » qui venait de s'installer à Alençon et développe des technologies d'extraction, de cuisson et de séchage au service de recettes naturelles et goûteuses. C'est un grave accident de voiture en 2012 dont il garde un handicap sérieux qui l'a contraint à changer d'orientation et qui l'a amené à venir s'installer chez nous pour y créer sa propre société, après avoir déposé un brevet auprès de l'INPI, pour son dispositif de « Vans à hauteur variable » qui permet d'en faciliter le rangement, la manipulation et de consommer moins. Pour cette invention, il a reçu le trophée « AGEFIPH » des Employeurs Handi-Responsables de Normandie.

Il sera, en outre, présent à la Fête de la Chasse du Haras du Pin avec ses vans et une remorque, spécialement adaptée aux grands chiens, qui pourra contenir une meute entière. De plus, Paul BRIONNE propose d'offrir le forfait code de la route + accès internet pour formation en ligne + la 1^{ère} présentation à l'examen du code de la route, chez son partenaire REFLEX Auto-école (agences à Argentan, Falaise, Putanges et Sées), à toute personne achetant une remorque Jarl Normand neuve dont le PTAC est supérieur à 750 kg. Cette Offre n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2017. Nous lui souhaitons une bonne réussite dans son entreprise à Carrouges.



Sébastien et Annick arrivent



**Boucherie Charcuterie
Traiteur « Les 3 Baies »**
5 rue du chapitre à Carrouges
02 33 27 20 52
traiteurles3baies@orange.fr

Forcément, la première question que l'on se pose en découvrant le nom de l'enseigne des repreneurs de la charcuterie anciennement Davy, c'est pourquoi « les 3

baies » ? Et c'est avec plaisir qu'Annick et Sébastien s'empressent de me répondre :

« C'est en premier lieu, parce que nos noms de famille commencent tous par la lettre B :

Bagot : pour Sébastien et les 2 enfants qu'il a d'un premier mariage et dont il a la garde et le dernier qu'il a eu avec Annick.
Bourdon : pour Annick dont c'est le nom de jeune fille.
Bidon : pour les deux enfants qu'elle a eu de son premier mariage.

Ensuite, on a préféré « les 3 Baies » plutôt que « les 3 B », en souvenir de la baie du Mont-Saint-Michel puisque, avant de venir à Carrouges, c'est pas loin de là que nous habitons à Macey à côté de Pontorson » précise Annick, avant d'ajouter : « Ainsi donc, à nous deux, on a 5 enfants : l'aîné, Stanislas, 22 ans, vit déjà en couple à Dinard. Alexis est en école spécialisée à Alençon, Cassandra est scolarisée à Flora Tristan à La Ferté-Macé, Gaétan au collège de Carrouges et notre dernier Valérien est en maternelle au Sacré-Cœur. »

Ne me demandez pas de vous dire lesquels sont à Sébastien et lesquels à Annick, je me tromperai sûrement, mais l'important, c'est qu'à eux 7, ils forment une belle famille recomposée et unie.

Et comment ça s'est fait ?

Par hasard et par internet ! À l'époque, Sébastien, un Manchot natif de Saint-Brice-de-Landelles à côté de Saint-Hilaire-du-Harcouët, s'était retrouvé célibataire alors qu'il avait une boutique à Pontaubault. Alors, sa sœur était allée sur son ordinateur

l'inscrire sur un site de rencontre, mais elle le fit involontairement sous un pseudonyme de fille. Annick, une fille du Nord née à Béthune, qui surfait sur le site juste pour papoter, sympathisa avec son interlocutrice et je vous laisse imaginer dans quel embarras Sébastien s'est retrouvé lors de leur première rencontre à Combourg ! Pourtant, comme ils ne manquent pas d'humour, ni l'un ni l'autre, cette affaire s'est terminée par une histoire d'amour et voilà maintenant 7 ans qu'ils font route ensemble dans la vie et en « Boucherie Charcuterie Traiteur ».

En effet, pour Sébastien, c'est plus qu'un métier, c'est sa vie. Il me raconte qu'il a fait son apprentissage à St Martin des Landelles pendant 5 ans avant de partir faire son armée dans les Chasseurs Alpains, à Annecy. Comme il ne s'en laisse pas compter, il finit à la 1^{ère} compagnie de combat d'où il revient avec une médaille d'honneur pour avoir porté secours à un gendarme de haute montagne. Son service militaire terminé, il se fait embaucher comme traiteur à St Jean-de-Maurienne, explique-t-il en s'empressant d'ajouter : « J'ai dû partir au bout de 3 ans, suite à un problème avec un client italien qui m'avait cherché mais je me trouvais justement dans un café italien et ils sont à moitié chez eux là-bas. Comme je lui ai réglé son compte, je me suis mis tout le clan à dos et j'ai dû donner ma démission et me tirer vite fait de là ! C'est comme ça que je suis revenu en Ile-et-Vilaine et qu'avec le temps, on se retrouve à Carrouges parce qu'on a eu le coup de foudre pour la boutique de Christian et Sylvie DAVY ! »

« Ils nous ont très bien accueillis et nous ont permis de venir travailler 3 semaines avec eux pour nous présenter à la clientèle et nous mettre dans le bain » précise Annick qui reconnaît que le démarrage s'était fait un peu à tâtons, car il faut apprendre les habitudes des clients. « D'ailleurs, on garde la formule des menus « plat et dessert » à 5€ le jeudi, et Sébastien se lève avant les aurores pour vous préparer sa cochonnaille, un choix de plats cuisinés le reste de la semaine, et même un peu de viande de bœuf vu qu'il est aussi boucher ! »

On ne peut que se réjouir de leur reprise de ce commerce de Carrouges et de leur implication dans la vie du bourg (Sébastien a intégré le comité Anim'Carrouges dès son arrivée).

Bernadette et Amine (Mitha) reprennent du service



Comme vous avez tous pu le remarquer, l'ancien PROXI, fermé depuis deux ans, affiche désormais l'enseigne Vivéco et a ré-ouvert ses portes sous la houlette de ses anciens propriétaires : Bernadette et Amine MITHA.

Bernadette est native de Flers et Amine de Madagascar. Il me lance d'un air canaille : « Je suis né dans la rue, comme chante Johnny, à Tananarive, mais mon père était originaire de Gujarat qui se prononce Goudjerate en Inde. C'était dans les années 60 environ, je ne m'en souviens plus vraiment, ça fait longtemps ! ».

Ils se sont rencontrés à Carrouges, en 1986. Il tenait alors l'épicerie anciennement de Mme Démenay qu'il a rebaptisée « J'y trouve tout » en 2005, quand il l'a reprise suite au départ de la fleuriste Corinne Mahungu pour le local de l'ancienne pharmacie Montagnac de la place Le Veneur. « C'est Bernadette qui m'a mis le grappin dessus, déclare-t'il en la taquinant, elle venait sans cesse dans mon magasin me faire les yeux doux ». « T'exagères pas un peu ! » lui retourne Bernadette qui, à l'époque, venait de perdre son fils dans un accident d'atelier au collège de Sées alors qu'elle assumait seule son éducation et celle de sa sœur Isabelle.

Et quand « le père Geslan », dont l'atelier de plomberie se trouvait dans les écuries de l'ancienne gendarmerie nationale, prend sa retraite, Amine Mitha lui rachète les murs pour y installer une superette « Au Relais des Mousquetaires », qu'il tient avec Bernadette pendant une vingtaine d'année et où Isabelle fait son apprentissage avant d'y être salariée comme plus tard, leur fille Rachel.

En 2005, lorsque Mme Mahungu, la fleuriste, libère le premier fond de commerce d'Amine et que, dans le même temps, l'Intermarché de la Ferté-Macé lui propose de racheter sa supérette, opportuniste, il accepte et avec Bernadette, ils réintègrent les murs qui avaient vu naître leur amour. Voilà 11 ans de cela et maintenant ils refont le trajet dans l'autre sens pour redynamiser le commerce à Carrouges et parce que ça leur fait mal au cœur de voir cet endroit fermé. « S'il le faut, je ne suis pas contre le fait d'y finir mes jours, mais quand j'aurai remis la machine sur ses rails, je suis sûr de retrouver un bon repreneur » me confit-il avant d'ajouter « d'ailleurs, c'est le seul magasin de la région où l'on trouve des produits de chez moi comme du Cardamome et du « garam masala » qui en hindi signifie « épices chaudes », ainsi que du véritable riz étoilé « basmati » qui veut dire « reine du parfum » en hindi », conclut-il en riant de bon cœur.

19 Av Mal Leclerc De Hauteclouque / 02 33 31 04 25

Fermé le jeudi et le dimanche après-midi

Comité de lecture « Plume-Mots »



Né à l'initiative de deux personnes aimant manier la plume, le concours de nouvelles inédites de Carrouges a vu le jour au printemps 2016.

Le 23 Octobre, la participation des auteurs à la deuxième édition de ce concours de nouvelles inédites de Carrouges prenait fin !

Pour celui-ci, le thème imposé était : « Premier Noël » et quatre mots imposés devaient figurer dans le texte, à savoir : « horloge, sang, blanc et allumettes »

Un grand merci à ceux et celles qui ont eu l'audace de prendre leur plume en vue de soumettre leur prose à cet exercice. Parmi ces personnes, douze ont vu leur écrit sélectionné par les membres du comité « Plume-mots » qui, au terme d'un long travail de lecture, ont établi le classement final. Merci à eux, ainsi qu'à l'aimable contribution de notre correctrice. Le sérieux de tous ces bénévoles fait de ce recueil un ouvrage de qualité que nous laissons à chacun, le plaisir de découvrir par lui-même.

Ces douze nouvelles ont trouvé place dans un recueil que chacun peut se procurer au prix de 5€, (frais de port en sus) en le commandant par mail à l'adresse suivante :

concoursdenouvellesdecarrouges@gmail.com
ainsi qu'à la Mairie ou à la Bibliothèque de Carrouges.

Les 3 lauréats se sont vus remettre leur prix à la bibliothèque de Carrouges le jour du Marché de Noël et ont eu le plaisir d'y entendre conter leur nouvelle autour du verre de l'amitié.

Nous nous réjouissons que cette deuxième édition ait vu sa participation pratiquement doublée par rapport à la première. Nous renouvelons donc l'opération à l'occasion de la Guibray 2017, sur le thème de celle-ci « Carrouges en musique » avec l'obligation, cette année, de débiter sa nouvelle par l'incipit suivant : « Ce jour-là, en passant devant le château de Carrouges, on pouvait entendre cette musique ... »

Vous trouverez plus de renseignements concernant ce troisième concours sur la page facebook du Comité de lecture « Plume-mots »

Vous êtes tous bienvenus pour rejoindre l'équipe fondatrice.... toutes les idées sont bonnes à partager.

Merci à tous et à bientôt

Comité de lecture « Plume-mots »
Bibliothèque municipale Place du G^{al} Leveneur 61320 CARROUGES

Le Marché de Noël



La Chorale participait à la crèche vivante



Les comédiens avaient gentiment accepté de se charger de la lecture des contes



Nos jeunes ont parfaitement interprété le récit biblique



Les exposants et les visiteurs avaient le sourire

Numéros utiles	
Docteur Ermessent (Médecin)	02 33 27 21 33
Docteur Nowak (Médecin)	02 33 27 20 34
Docteur Lair (Médecin)	02 33 26 10 25
Docteur Pouard (Gynécologue)	02 33 27 85 53
Cabinet Legendre – Dubois (Infirmière)	02 33 27 25 06
Cabinet ASICA (Infirmière)	02 33 28 46 87
Docteur Delannoy (Pharmacien)	02 33 27 20 27
M. Vinci(Kinésithérapeute)	02 33 27 21 39
Carrouges Ambulances	02 33 27 21 06
MM. Thibouville et Blard (Vétérinaires)	02 33 27 24 79
Ecole Publique Maternelle	02 33 27 20 57
Ecole Publique Primaire	02 33 27 20 68
Ecole Sacré-Coeur	02 33 27 20 88
Collège	02 33 27 20 45
Centre de Loisirs / Familles Rurales	02 50 19 07 72
Mairie	02 33 27 20 38
Communauté de Communes	02 33 31 02 88
Château	02 33 27 20 32
Parc Naturel Régional	02 33 81 75 75
Maison du Parc	02 33 81 13 33
Presbytère	02 33 27 20 39
Gendarmerie (Alençon)	02 33 32 70 00
Poste	02 33 31 20 83
Maison de retraite	02 33 81 75 60
ADMR (Aide à domicile)	02 33 26 07 34
UNA (Aide à Domicile)	02 33 27 28 90
Espace Public Numérique	02 33 26 78 43
A.M.C. (Musique)	02 33 29 12 57
Bibliothèque Municipale	09 66 44 95 48
Cours de dessin	02 33 27 14 30
Carrouges Moto	02 33 27 05 75
Comité de Jumelage	02 33 28 05 22
Aura Canto (Chorale)	02 33 27 23 36
Radio Coup de Foudre	02 33 27 28 26
Anim’Carrouges	02 33 27 27 57
A.B.C. (Club de Badminton)	02 53 77 03 24
F.C.C. (Club de Football)	02 33 27 72 91
Club de Gym	02 33 39 14 36
Club de Judo	02 33 29 03 32
Equitation	06 16 30 47 13
MMA	02 33 27 20 78
Crédit Mutuel	08 20 88 85 99
Crédit Agricole	08 25 84 04 18
Maître Nadolski (Notaire)	02 33 27 20 01
61Immobilier	06 15 49 48 83
Centre Immo	02 33 27 12 71

Jeux

HORIZONTAL **A** : Cautérisation au moyen de pointes de feu. **B** : Rose, arbre, sapin, bûche, sabot, ils servent tous pour l’occasion — Cruel, affreux, grand, horrible ou bon, il amène toujours son frère. **C** : Avec du cassis, on l’appelle un fond de culotte — Représentation de la Vierge à l’Enfant « en Majesté». **D** : Personnel pronom — Gère la voirie départementale — Points cardinaux du tout. **E** : Son raz est un Tsunami — Maison réservée aux handicapés. **F** : Éléments d’un questionnaire de test — Apparences. **G** : Charte puis loi votée en 2000 aux USA pour la sécurité économique mondiale — Réservoirs de conservation. **H** : A besoin d’eau — Ce père de Calypso tourne sur l’axis. **I** : Bouchon, lait, fond, fesses, avec lui ça change tout — Quand elle est petite, elle est chérie — Infini-tif. **J** : Mémoire morte effaçable — Toujours la première. **K** : Nom anglais du Pokémon qui a le + d’évolution — Ceux du cheval n’ont rien à voir avec la vanille ou le chocolat. **L** : Au bout de sa ligne, votre destination capitale est à la lettre. — L’érosion ou le temps ni change rien, ni l’altère.

VERTICAL **1** : Profession du fils du Dr Tremblin. **2** : Être de la dernière, si plus qu’indélicat. **3** : Si on a quelqu’un dedans, c’est qu’on lui en veut — Raccommo-der ses chaussettes à l’envers. **4** : Pas déserte mais aux portes de l’Afrique. **5** : Prénom qui sans son « i » au milieu laisse à ... — Objet Volant Identifié. **6** : Ancien parti politique qui a perdu son P — Ainsi soit-il. **7** : Un homme anglais complètement retourné — Symbole chimique du Mendélévium – Avant Midi — « trou normand » en deux lettres. **8** : M. Hattet vécut ainsi pendant la guerre. **9** : Prénom du Dr Anger, médecin de Napoléon III. — note. **10** : Regroupement de plusieurs sociétés sous la même direction. — Cri de charretier servant à se saluer à Madrid. — Sa gerbe retournée est une promesse d'autres épis. **11** : Elle a son livre dans la bible hébraïque. — Variété bretonne à la chaire ferme reconnais-sable à sa robe rouge. **12** : Ere anglaise. — Le plus connu est le 117ème. — Prénom du mari d’une célèbre chanteuse à voix.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Solution du numéro précédent :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	M	A	T	E	L	A	S	S	I	E	R	E
B	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
C	R	E	C	U	P		O	L	O	R	U	A
D	G	U	I	L	L	O	T	I	N	E	S	
E	U	R	A	E	U	S		C		N	S	
F	E	I			S	A	P	O	N	E	E	S
G	R	O	B	I	L	L	A	R	D		L	E
H	I	S	O	C	O	L	O	N		G	O	D
I	T	P			N	I	N	E	B	O	T	
J	E	O	P	A	G	E	S		E	U		D
K	S	R	P	J		N		A	N	I	M	E
L		E	A	R		S	A	B	I	N	E	S

Directeur de la publication : M. Thibouville, Maire.
Edition du Conseil Municipal de CARROUGES. L'équipe rédactionnelle est composée des conseillers de la Commission Communication.
MAIRIE : 1 Place Charles de Gaulle 61320 CARROUGES
Tél : 02 33 27 20 38 / Fax : 09 70 62 26 45 / courriel : mairie.carrouges@wanadoo.fr

Crédits photos : F. Ipcar

Ne peut être vendu